Rapport de mission 2025



Être entreprise à mission : allier une ambition constante à un impact toujours plus grand

Entreprise à mission

each One est une entreprise à mission. Inscrit dans nos statuts juridiques, cela engage toute l'entreprise à poursuivre une mission sociale et environnementale au même titre que sa performance économique. Pour nous, c'est bien sûr plus qu'un statut : c'est un engagement fort, permanent, et vérifiable.

Comité de mission

C'est dans cet esprit que nous avons mis en place un Comité de Mission : un organe indépendant qui veille à ce que nous restions fidèles à notre raison d'être et que notre impact reste concret, mesurable et ambitieux. Au-delà de son rôle consultatif et de contrôle, il est un partenaire stratégique qui nous aide à questionner, améliorer et élever notre action.

Le comité de mission se réunit tous les semestres

- il mesure l'impact des actions d'each One ;

- il examine la cohérence des actions par rapport aux engagements de l'entreprise ;

- il émet des recommandations pour mieux répondre à ses engagements.

En 2025, nous avons renouvelé les membres et avons le plaisir d'accueillir au sein du Comité :



Anaïs Prétot
— Co-fondatrice et co-CEO de LiveMentor

Experte Formation & Mentorat



Barbara de Geuser
— Responsable Impact chez each One

Représentante salariée



Claire Mallet
— Directrice agence France Travail Sucy-en-Brie

Représentante France Travail



Elisabeth Laville
— Fondatrice UTOPIES, administratrice de B Lab France

Experte Impact



Irene Etende Ngondji
— Chargée d'Affaires Cash Management Junior chez BNP Paribas

Représentante alumni



Jeanne Babinet
— Directrice Campus de l'inclusion

Experte Inclusion



Sylvain Taboni
— Responsable Impact Investing, BNP Paribas

Représentant Investisseur

RAISON D'ÊTRE

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes réfugiées et nouveaux arrivants

Engagement 1

Faciliter l'accès à l'emploi des personnes réfugiées en tendant un maximum à lutter contre le déclassement et accélérer leur parcours d'intégration

1# CRÉER UN CADRE DE RENCONTRE ENTRE DES CANDIDATS QUALIFIÉS ET DES ENTREPRISES RECRUTEUSES

Action
Identifier, coacher et présenter des candidats à des entreprises recruteuses

KPI de mesure
Nbre de candidats présentés à des entreprises en job datings
RÉSULTAT 2025 : 1098
OBJECTIF INITIAL : 1150

2# OFFRIR DES FORMATIONS INDIVIDUALISÉES QUI RÉPONDENT AUX ATTENTES DES BÉNÉFICIAIRES TOUT EN ASSURANT LEUR ADÉQUATION AVEC LES COMPÉTENCES RECHERCHÉES SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI FRANÇAIS.

Action
Former des bénéficiaires via des dispositifs de préparation opérationnelle à l'emploi, en partenariat avec des entreprises

KPI de mesure
Nbre de personnes formées en POE
RÉSULTAT 2025 : 584
OBJECTIF INITIAL : 598

Action
Créer des programmes pédagogiques individualisés et adaptés à nos apprenants

KPI de mesure
Taux de rétention en formation (%)
RÉSULTAT 2025 : 90 %
OBJECTIF INITIAL : 89 %

Engagement 2

Permettre aux entreprises de contribuer à l'intégration des personnes réfugiées par l'emploi et d'en tirer parti pour la performance de l'entreprise

1# FAVORISER L'INTÉGRATION DES APPRENANTS AU SEIN D'ENTREPRISES RECRUTEUSES

Action
Engager les collaborateurs des entreprises partenaires

KPI de mesure
Score d'engagement des équipes post-recrutement
RÉSULTAT 2025 : 76 %
OBJECTIF INITIAL : 80 %

2# ASSURER UN NIVEAU D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION ÉLEVÉ

Action
Proposer aux entreprises des personnes formées et qualifiées et immédiatement opérationnelles

KPI de mesure 1
Nbre de personnes ayant signé un contrat durable (CDI, CDD >6M, Alt.)
RÉSULTAT 2025 : 320
OBJECTIF INITIAL : 358

KPI de mesure 2
Taux de remise en emploi (% TRE)
RÉSULTAT 2025 : 73 %
OBJECTIF INITIAL : 70 %

Les avis du Comité de mission

ENGAGEMENT 1

Avis du comité de mission

“

Le Comité de Mission considère que cet objectif reste pleinement pertinent et ambitieux au regard des enjeux d'intégration professionnelle des personnes réfugiées.

En 2025, les objectifs sont atteints, voire dépassés. L'augmentation du nombre de personnes formées à l'emploi traduit une montée en puissance maîtrisée du dispositif. Le taux de rétention en formation atteint 90 %, ce qui témoigne de la qualité de l'accompagnement et de la capacité à lever les freins périphériques à l'emploi. Ces résultats confirment une contribution réelle à la sécurisation des parcours.

Le renforcement de l'accompagnement individualisé et l'intervention du Super Coach ont produit des effets concrets. Le Comité recommande toutefois de simplifier la formulation de certains indicateurs pour en améliorer la lisibilité.

ENGAGEMENT 2

Avis du comité de mission

“

Le Comité considère cet objectif comme complémentaire et structurant. Il repose sur une logique claire de bénéfice partagé entre inclusion et performance des entreprises.

En 2025, les résultats sont globalement atteints. L'indicateur relatif aux contrats durables a été impacté par un contexte externe défavorable, marqué par des gels de recrutement et des tensions sectorielles. Ces éléments, indépendants d'each One, expliquent l'écart avec les prévisions. Malgré cela, 321 contrats ont été signés, soit une hausse de 19 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui confirme la solidité des partenariats et la pertinence du modèle.

Les moyens mobilisés pour engager et fidéliser les entreprises sont adaptés. Le Comité recommande d'améliorer la collecte des données sur la remise en emploi, notamment en explorant des synergies avec France Travail, de clarifier certains indicateurs et d'adapter les questionnaires entreprises afin de mieux mesurer l'engagement des équipes.

LA MISSION EN GÉNÉRAL

Avis du comité de mission

“

Le Comité de Mission émet un avis très favorable sur l'accomplissement de la mission pour l'année 2025. Il salue la performance remarquable d'each One qui a atteint, voire dépassé, des objectifs qui avaient été significativement revus à la hausse en début d'exercice. Cette dynamique témoigne d'une exécution rigoureuse et d'un impact social en pleine croissance.

Ces résultats reposent sur des investissements ciblés et une organisation mieux structurée. Ils renforcent la crédibilité de l'entreprise et son positionnement comme partenaire de référence à l'approche de son dixième anniversaire.

Le Comité recommande une réflexion de fond pour affiner la stratégie d'impact, notamment en faisant évoluer le cadre statutaire de la Mission en reformulant les engagements de la Mission pour mieux refléter une vision positive et proactive et en intégrant un troisième engagement dédié à la mesure de l'impact sociétal global.

Il invite également à clarifier et enrichir certains indicateurs, afin d'assurer une parfaite transparence. Pour le rapport de mission, un détail par secteur d'activité des taux de retour à l'emploi apporterait une lecture plus juste de la performance.

Le Comité prend acte de la tension structurelle du modèle, dépendant de financements externes fluctuants. Il encourage la direction à poursuivre ses efforts vers un modèle autofinancé et à valoriser son retour sur investissement pour la collectivité. L'argument selon lequel 1 € d'argent public investi génère 4,30 € d'économies à 5 ans est une preuve irréfutable de la performance du modèle et doit être au cœur de la stratégie de plaidoyer.

Le Comité réaffirme enfin son plein soutien à la stratégie engagée et à la poursuite d'un développement alliant impact social et pérennité économique.